



## **La Ville de CREST (Drôme) Recrute un(e) apprenti(e) CAP ou BP « jardinier paysagiste »**

Crest, 8900 habitants, ville-centre de la vallée de la Drôme

**Contexte :** la Ville de Crest souhaite accentuer sa contribution à la formation professionnelle et à l'employabilité des jeunes en ouvrant dans ses services des postes dans le cadre de l'apprentissage. La commune propose un poste en alternance à compter de la rentrée scolaire 2024/2025 pour une formation CAP ou BP « aménagements paysagers », au sein de ses services techniques.

Ces qualifications professionnelles de niveau 3 ou 4 peuvent conduire à l'insertion dans la vie active directement après l'obtention du diplôme ou à la poursuite d'études.

Le contrat d'apprentissage est un véritable contrat de travail comportant des temps en formation et des temps en entreprise.

**Le métier :** le titulaire de l'un de ces diplômes assure l'ensemble des travaux liés à l'aménagement ou à l'entretien d'espaces verts.

Il(elle) réalise les opérations techniques d'entretien et d'aménagement des espaces verts, des terrains de sports ou des bordures de voiries. Il (elle) effectue également des travaux de jardinage ainsi que des tâches de maçonnerie légère.

**Missions de l'apprenti(e) :** sous la responsabilité de son maître de stage et au sein de l'équipe des espaces verts, il (elle) effectue l'entretien des espaces verts et naturels dans le respect de la qualité écologique et paysagère des différents sites communaux.

Activités :

- entretien des espaces verts (tonte, taille, débroussaillage, désherbage manuel, plantations, ramassage des feuilles, ...),
- entretenir des plantes vivaces,
- aménagement de nouveaux espaces verts (petits travaux de terrassement, maçonnerie, de plantations nouvelles, création de massifs...) dans le respect de la biodiversité,
- aménagement des décors végétaux d'intérieur, d'extérieur et de fleurissement,
- nettoyage et entretien du matériel.

L'apprenti(e) peut ponctuellement être amené(e) à intervenir sur d'autres domaines d'activités tels que la manutention de matériels dans le cadre de l'organisation d'animations.

**Profil :** être âgé de 16 à 26 ans – pas de limite d'âge pour les travailleurs handicapés

Savoir être ponctuel

Savoir respecter les règles et les consignes

Bonne condition physique

Dynamique, rigoureux, autonome et apte au travail en équipe

Discrétion et confidentialité.

**Modalités du contrat :** au préalable rechercher un centre de formation d'apprentis  
contrat à durée déterminée de 23 mois – septembre 2024 à juillet 2026 – à temps complet (35 heures) - (période d'essai 45 jours de présence en entreprise)  
rémunération : en fonction de l'âge de l'apprenti et du niveau de diplôme préparé.

**Comment postuler :** Adresser votre CV accompagné d'une lettre de motivation à :  
**(envoi par courriel sous format PDF)**

*Direction des ressources humaines,  
[dominique.bergeron@mairie-crest.fr](mailto:dominique.bergeron@mairie-crest.fr)*